

CONJONCTURE FINANCIÈRE

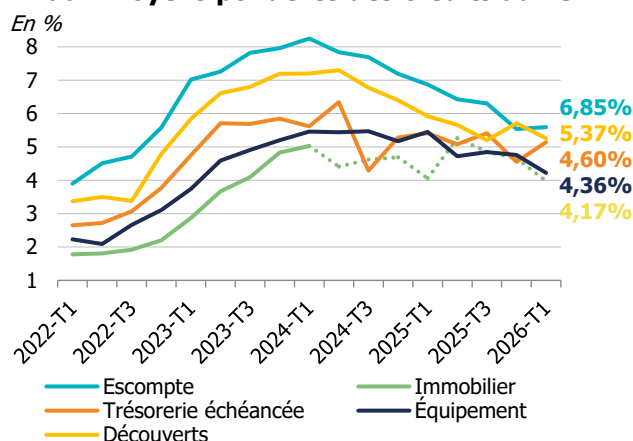
Taux des crédits aux entreprises Nouvelle-Calédonie - 2^e trimestre 2026

LES TAUX DES DÉCOUVERTS ET DES CRÉDITS D'ÉQUIPEMENT AUGMENTENT, TANDIS QUE LES TAUX DES CRÉDITS DE TRÉSORERIE DIMINUENT

- Au 2^e trimestre 2026, le taux moyen des **découverts** en Nouvelle-Calédonie augmente à 5,37 % (+11 pdb sur le trimestre), tandis qu'il baisse significativement pour la Polynésie française (-36 pdb à 3,84 %) et dans une proportion moindre pour la France entière (-7 pdb à 4,64 %).
- Après une hausse au trimestre précédent, le taux moyen de la **trésorerie échancée** baisse de 54 pdb, pour s'établir à 4,60 %. Sur la même période, ce taux moyen reste relativement stable en Polynésie française (-2 pdb à 4,07 %), tandis qu'il croît pour la France entière (+6 pdb à 3,68 %).
- Le taux moyen des **crédits d'équipement** (4,36 %) s'inscrit en hausse en Nouvelle-Calédonie (+14 pdb sur trois mois), comme pour la France entière (+11 pdb à 3,57 %), tandis qu'il baisse légèrement en Polynésie française (-5 pdb à 3,38 %).
- Le nombre de **crédits immobiliers** est trop faible ce trimestre (nombre d'observations inférieur à 20) pour que cette catégorie de crédits soit analysée.

CARACTÉRISTIQUES DES NOUVEAUX CRÉDITS EN NOUVELLE-CALÉDONIE

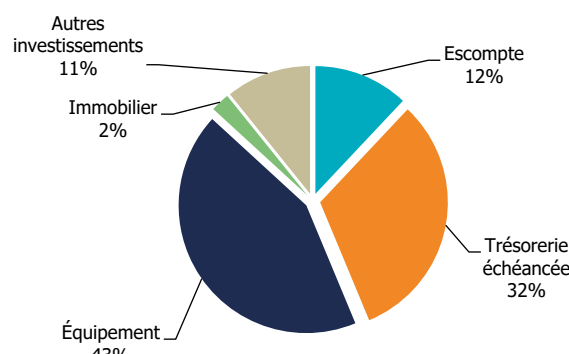
Taux moyens pondérés des crédits aux SNF



Source : IEOM

© IEOM

Répartition des flux de nouveaux crédits aux SNF



Source : IEOM

© IEOM

Nouveaux crédits aux sociétés non financières	Taux moyen pondéré (en %) au T2 2026		Taux moyen pondéré (en %) au T1 2026		Durée moyenne (en mois)		Part des prêts à taux fixe (en %)		Médiane (taux en %)	
	Nouvelle-Calédonie	France entière	Nouvelle-Calédonie	France entière	Nouvelle-Calédonie	France entière	Nouvelle-Calédonie	France entière	Nouvelle-Calédonie	France entière
Découverts	5,37	4,64	5,26	4,71	-	-	-	-	-	-
Trésorerie échancée	4,60	3,68	5,14	3,62	57	33	71	22	4,90	3,55
Équipement	4,36	3,57	4,22	3,46	127	113	76	78	4,90	3,60
Immobilier	NS.*	3,52	NS.*	3,49	NS.*	191	NS.*	80	-	-

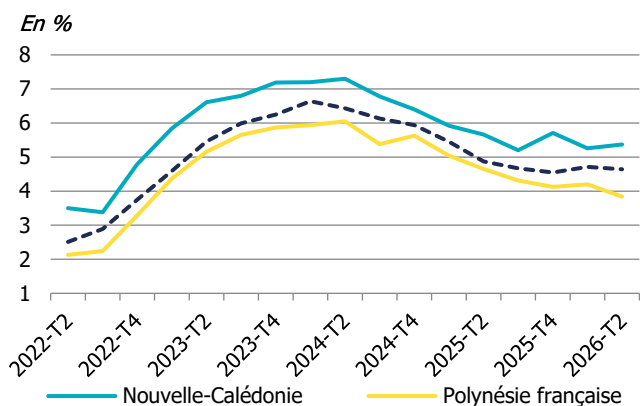
Sources : IEOM, Banque de France

* Non significatif (nombre d'observations compris entre 0 et 20)

** Faible niveau de significativité (nombre d'observations compris entre 20 et 30)

ÉVOLUTION DES TAUX MOYENS DÉBITEURS PAR GÉOGRAPHIE

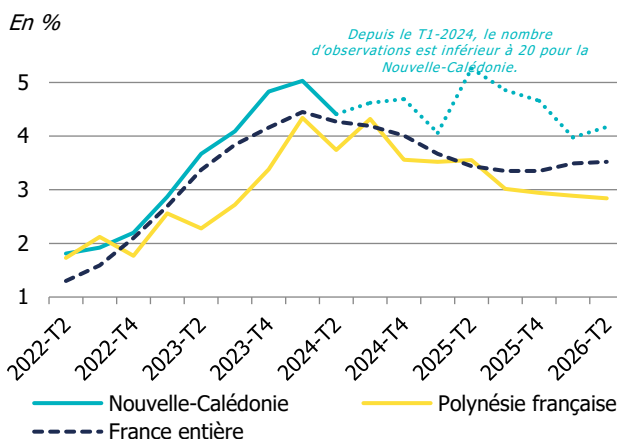
Découverts



Sources : IEOM, Banque de France

© IEOM

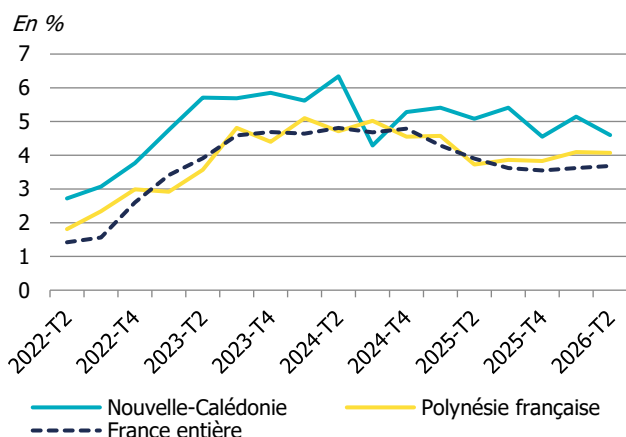
Immobilier



Sources : IEOM, Banque de France

© IEOM

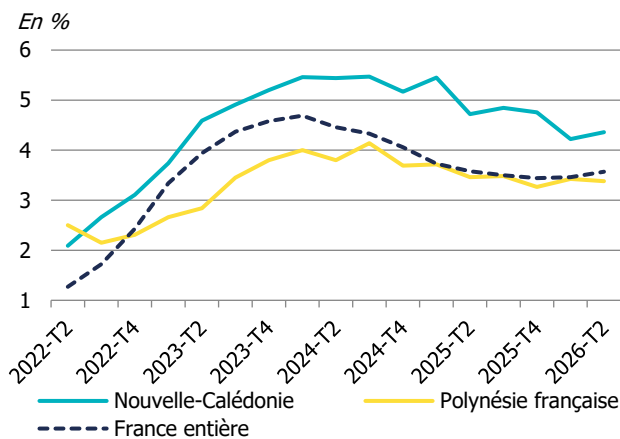
Trésorerie échéancée



Sources : IEOM, Banque de France

© IEOM

Équipement



Sources : IEOM, Banque de France

© IEOM

MÉTHODOLOGIE

La collecte est réalisée auprès des établissements de crédit et des sociétés financières ayant leur activité en Nouvelle-Calédonie. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours de chaque trimestre aux sociétés non financières. Les SNF sont définies conformément aux normes de comptabilité nationale européenne (SEC 2010), c'est-à-dire comme les unités institutionnelles dont la fonction principale consiste à produire des biens et des services non financiers, et dont les opérations de répartition et les opérations financières sont séparées de celles de leurs propriétaires. Les entrepreneurs individuels sont donc exclus de cette analyse. La Banque de France ne publiant pas de données pour cette catégorie de bénéficiaires, le champ de l'étude a été restreint aux SNF de manière à présenter des taux comparables. Elle se base sur environ 5 400 déclarations pour ce trimestre.

Les taux utilisés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE). Ceux-ci sont des taux actuariels annualisés, correspondant à la composante d'intérêt du Taux Effectif Global (TEG) ou dit autrement, au TEG diminué des charges qui ne sont pas des intérêts au sens comptable du terme. Les taux moyens publiés, de même que la durée moyenne, sont calculés en pondérant les taux collectés par les montants de crédit correspondant.

Les « découverts » rassemblent des découverts stricto sensu ainsi que les crédits permanents. La catégorie « escompte » regroupe l'escompte au sens strict, les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales. La « trésorerie échéancée » correspond à l'ensemble des instruments de trésorerie hors découverts et escompte. La catégorie « Immobilier » regroupe les prêts immobiliers classiques, ainsi que le crédit-bail immobilier. Les « crédits d'équipement » regroupent les crédits à l'équipement aidés ainsi que les autres crédits à l'équipement. Enfin, pour les « Autres crédits d'investissement », il s'agit des autres crédits à la clientèle, des prêts subordonnés, ainsi que du crédit-bail mobilier.

Toutes les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.ieom.fr

Directeur de la publication : F. Dufresne ■ Responsable de la rédaction : D. Gordon

Rédaction : D. Chatelain ■ Éditeur : IEOM